

Assemblée générale 2024

Procès-verbal de l'AG du 25 mars 2024

L'assemblée générale 2024 a eu lieu à la Ferme rose et a commencé à 20h15. Aucune liste de présence n'a été dressée puisque les nouveaux statuts ne requièrent pas de quorum de présence pour que les membres effectifs puissent valablement délibérer sur l'ordre du jour tel qu'il avait été dressé. Les décisions qui suivent ont été prises à l'unanimité sans vote formel puisqu'aucun des membres effectifs présents n'a souhaité s'opposer ou s'abstenir.

1- Comptes

Approbation des comptes de l'exercice comptable 2023, du budget de l'année 2024 et de l'état du patrimoine au 1^{er} janvier 2024.

2- Cotisations

Maintien des cotisations à leurs montants de l'année 2023 : membre ordinaire 15 € - membre étudiant 10 € - membre protecteur 25 € (minimum).

3- Admission de nouveaux membres

Approbation de l'admission de 15 membres nouvellement inscrits et cotisants en 2023 :

| | |
|-------------------|----------------|
| Madame Michèle | BAUKENS |
| Madame Annie | BOCKSTAEL |
| Monsieur Michel | DE BROEYER |
| Monsieur Jacques | DELVOYE-ROHART |
| Monsieur Pierre | de MARET |
| Monsieur Bernard | FIEVET |
| Madame Maria | GAMBUTAS |
| Madame Raluca | HULUBAN |
| Monsieur Henri | LASTENOUSE |
| Madame Maria | L. EPISCOPO |
| Monsieur Francis | PERRICHON |
| Monsieur Olivier | PIROUX |
| Monsieur Xavier | RETAILLEAU |
| Madame Jacqueline | ROUSSEAUX |
| Monsieur Alexis | VAN DEN BERG |

4- Mandats d'administrateur

Approbation de la candidature d'une nouvelle administratrice : **Raluca Huluban**
Approbation du renouvellement des mandats d'administrateur de : **André Buyse, Clémy Temmerman, Stephan Killens, Yves Barette.**

5- Rapport de gestion : bilan 2023 et futur et décharge administrateurs

Bilan 2023, l'essentiel

2023 fut pour notre Cercle une année à la fois de transition, d'accalmie et de restructuration après le décès inopiné, en décembre 2022, de Monsieur Patrick Ameeuw (président), suivi quelque temps plus tard de la démission de Monsieur Éric De Crayencour de son mandat de vice-président.

Notre revue *Ucclensia* a adopté un rythme de publication réduit à quatre numéros (saisonniers) annuels au lieu de cinq (pour des questions budgétaires et afin d'équilibrer les comptes 2023). La cadence de nos activités a également été quelque peu ralentie. Elles furent au nombre de quatre : *Jules Buyssens au CIVA, Homborch en Fête, Foire de Saint-Job* et *Journées du Patrimoine*. Cette dernière a connu un fort beau succès, puisqu'elle attira plus de cent personnes lors des deux visites (Fr et NI) organisées le dimanche 17 septembre dans l'enceinte du cimetière du Dieweg et aux alentours de l'ancienne nécropole communale. Le thème était *Art nouveau, art pour tout.e.s ?*

La gestion du site *ucclensia.be* a été maintenue « en routine », avec l'annonce de nos activités et la mise à disposition en version numérique de la collection complète de notre revue maintenant jusqu'en 2022, cependant que son développement n'a pas été celui qui était escompté. Relevons néanmoins la mise en ligne, à l'initiative de Benoît Beyer de Ryke, de deux ouvrages directement liés à l'histoire d'Uccle : *Uccle et ses bourgmestres* et *La chanson des rues d'Uccle*, issus de la plume de Jean Francis. Le Cercle a aussi honoré l'engagement pris par Patrick Ameeuw d'organiser, en mars, avec les Cercles de Saint-Gilles et de Forest, l'exposition *Chaussée d'Alseberg, une voie, trois communes*. Enfin, le Cercle a marqué officiellement, par la présence de son administrateur Pierre Goblet lors de la commission de concertation du 5 juillet, sa désapprobation du projet du *Théâtre le Public* en ce qui concerne son volet architectural (uniquement).

Principales dépenses en 2023 : frais liés à la publication et à l'envoi de la revue *Ucclensia* (4.400 € environ) et aux activités, ce qui inclut l'exposition consacrée à la chaussée d'Alseberg (1.000€ environ). Le reste des dépenses (2.000€ environ) se divisant entre divers postes (secrétariat, assurances, cotisations à d'autres revues, etc.)

Le futur

L'intention de notre Cercle est évidemment, *dans les limites des moyens humains dont il dispose*, de poursuivre ce pour quoi il a été créé : faire connaître à un public le plus large possible l'histoire et le patrimoine ancien d'Uccle et de ses environs.

Concrètement pour les mois à venir, voici les activités programmées ou en cours de programmation : i) parution trimestrielle de notre revue *Ucclensia*, ii) activités mensuelles (avril, *musée van Buuren* ; mai, *Homborch en Fête* ; juin, *exposition Louis Thevenet* à Hal et visite du centre historique de la ville ; septembre, *Journées du Patrimoine* [thème : Patrimoines Nouveaux]). Suivant la séquence d'une exposition organisée tous les deux ans, 2024 sera « une année sans » puisque nous avons participé activement en 2023 à l'exposition relatant l'histoire de la chaussée d'Alsemberg. Mais nous envisageons d'organiser à l'automne 2025 et si c'est possible budgétairement, une exposition consacrée à Louis Tenaerts, architecte de renom dont il existe de nombreuses réalisations sur le territoire d'Uccle. Une monographie dédiée au quartier du Homborch est en projet. Et notre site Internet devrait enfin s'étoffer, notamment avec la mise en ligne de « dossiers » concernant des sujets précis, tel celui que Patrick Ameeuw avait consacré au domaine Raspail, ou encore d'une banque d'images pouvant servir à la connaissance d'aspects disparus d'Uccle.

Décharge des administrateurs

Décharge est accordée aux administrateurs à l'unanimité des membres présents.

*
* *

La séance est clôturée à 21h00 et le Président invite les participants au traditionnel verre de l'amitié et ensuite à suivre la conférence de Madame Marie-Françoise Lorent-Follebouckt, intitulée : *Le cimetière du Dieweg, Terrain de recherche pour une nouvelle approche de l'art funéraire*.